



Zudausques, le 1<sup>er</sup> avril 2021

République Française

Département du Pas-de-Calais

Arrondissement de Saint-Omer

Canton de Lumbres

Commune de Zudausques

## Aux parents des enfants qui fréquentent l'école de Zudausques

**Objet :** Organisation des services périscolaires suite aux annonces du Président de la République le 31 mars 2021

Le Président de la République a annoncé que les écoles devaient fermer leurs portes du 6 au 9 avril et que tous les enfants seraient en vacances du 12 au 23 avril 2021.

- **Semaine du 6 au 9 avril :**

Pour les enfants des parents dits « prioritaires » la municipalité assurera un accueil périscolaire (matin, midi, soir) aux heures habituelles pour faire le lien avec l'enseignant ou les enseignants mobilisé(s) à cet effet. La garderie fonctionnera donc normalement. Par contre, si les enfants restent sur le temps du midi, il faudra leur prévoir un repas froid. La cantine ne pourra pas fonctionner.

- **Semaines du 12 au 23 avril :**

Pour les enfants des parents dits « prioritaires » la municipalité organisera un accueil en journée de 8h30 à 17h00. Merci de prévoir pour votre / vos enfant (s) un repas froid.

Pour faciliter l'organisation de l'emploi du temps de nos agents municipaux, merci de remplir ce petit coupon et de le glisser dans la boîte aux lettres de la mairie au moins 48h avant le jour d'accueil souhaité.

Pour la municipalité  
A.Giovacchini, adjointe au maire

M. Mme ..... exerçant la profession de .....  
souhaite(nt) confier leur enfant ..... aux services périscolaires de la  
commune de Zudausques le .....(date) de ..... à ..... (heures)  
Je m'engage à vérifier que mon enfant ne fait pas de température au moment de le déposer à l'école.  
Je m'engage à lui fournir un repas s'il reste la journée complète.

Téléphones des responsables légaux .....

Date et Signature